



## Commission scolaire du Chemin-du-Roy

### AVIS PUBLIC

#### Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy est en processus de consultation en vue de l'adoption de son Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Toute personne intéressée par la question peut obtenir une copie de ce projet de Règlement en s'adressant au Secrétariat général de la Commission scolaire aux coordonnées ci-dessous :

Par téléphone : 819 379-5989, poste 7116

Par courriel : [v.gagnon@csduroy.qc.ca](mailto:v.gagnon@csduroy.qc.ca)

Les avis doivent être acheminés à madame Ginette Masse, secrétaire générale et directrice des communications au plus tard le mardi 23 mars 2010.

Fait à Trois-Rivières  
Ce 23 février 2010

Ginette Masse  
Secrétaire générale  
et directrice des communications

1515, rue Sainte-Marguerite, C. P. 100  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7  
Téléphone : 819 379-5989, poste 7116